

Avis d'expert  
relatif à la faune  
et la flore sur une  
zone à défricher  
sur le domaine  
du Château du  
Seuil à Rognes  
(13)

Contrat  
N°DEV170300321\_1  
Château du Seuil  
Mars 2017



Citation recommandée	Biotope, 2017, Avis d'expert relatif à la faune et la flore sur une zone à défricher sur le domaine du Château du Seuil à Rognes (13), Contrat N DEV170300321_1. Château du Seuil. 20 p.	
Objet du document	Outil d'aide à la décision à destination du maître d'ouvrage	
Version/Indice	Version finale	
Date	10/04/2017	
Nom de fichier	Avis_exp_Faune-Flore_DomaineChateauDuSeuil_201703.docx	
N° de contrat	DEV170300321_1	
Maître d'ouvrage	Château du Seuil 4690 Route du Seuil 13540 Aix-en-Provence T : +33 442 921 599 F : +33 442 280 500	
Interlocuteur	Agnès DAUSSUN	daussun@chateauduseuil.fr
Biotope, Responsable du projet	Adeline CRENET Julie CHAUVIN	acrenet@biotope.fr 06 29 95 51 00 jchauvin@biotope.fr 06 03 68 21 91
Biotope, Contrôleur qualité	Pascaline VINET	pvinet@biotope.fr 06 15 92 16 10

## 1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

Le site d'étude se situe au nord de la chaîne de la Trévaresse, sur la commune de Rognes, dans le département des Bouches du Rhône, en région PACA. Il couvre une superficie d'environ 9 ha.

Le maître d'ouvrage du présent travail est le Château du Seuil qui souhaite étendre son exploitation dans le prolongement d'une parcelle de vigne, afin d'y cultiver la vigne et des oliviers. Cette extension nécessite une autorisation de défrichement sur une superficie d'environ 9 ha. Au regard de la réglementation en vigueur l'obtention de cette autorisation nécessite la saisie de l'Autorité environnementale à travers une demande d'examen au cas par cas. Le maître d'ouvrage a adressé sa demande à l'autorité environnementale qui lui demande de la compléter avec « une étude biodiversité ».

Ce diagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité quant à la faisabilité du présent projet d'aménagement sur le site d'étude. Toutefois les travaux ayant déjà été initiés, les experts ont basé leur avis sur les éléments suivants :

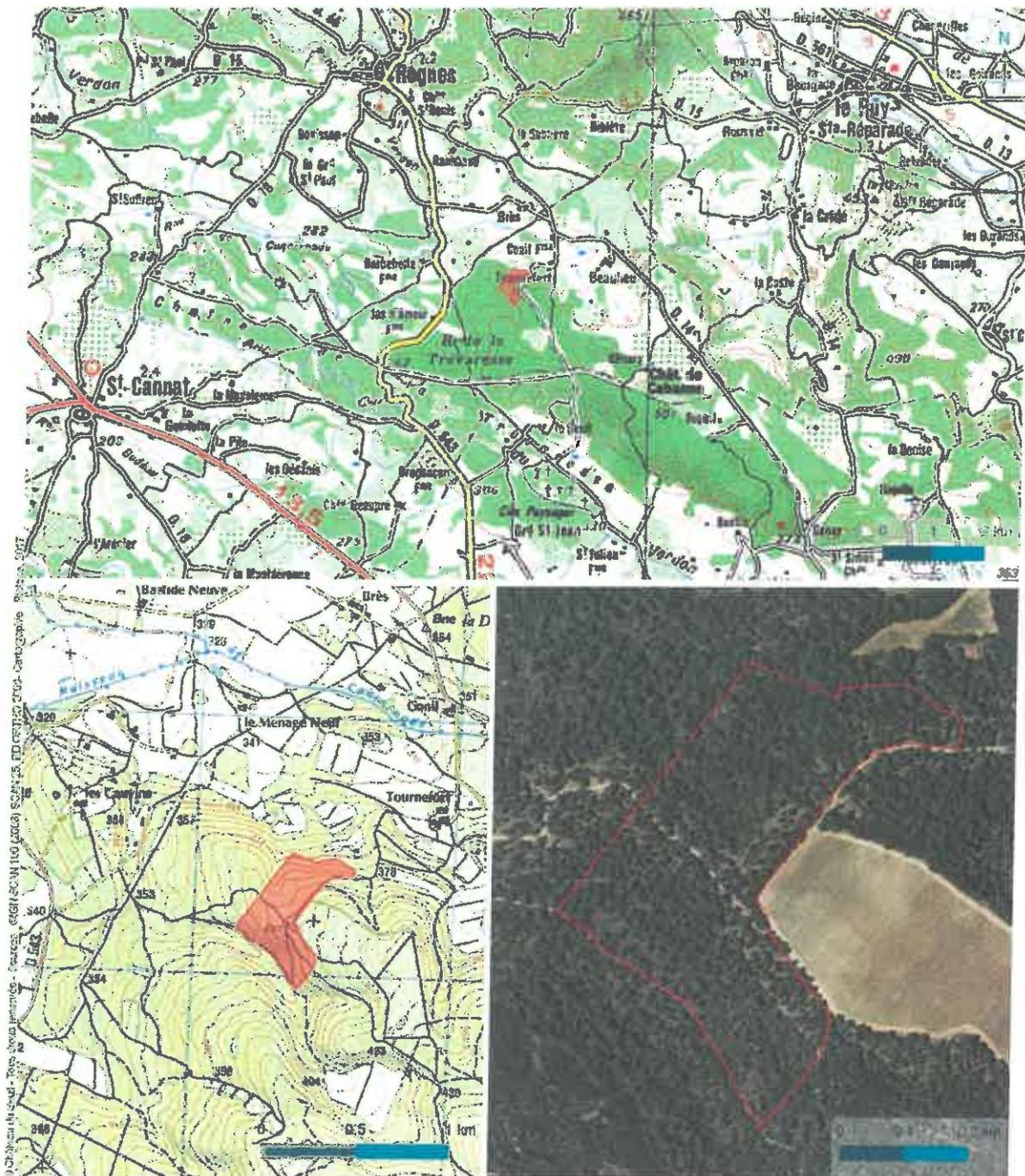
- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Une analyse des photographies aériennes afin de définir les types de milieux présents avant travaux ;
- 4) Un repérage pluridisciplinaire des milieux présents aux abords des parcelles concernées par le projet et de leurs potentialités d'accueil pour la flore et les différents groupes de faune.

Les investigations de terrain réalisées par un fauniste et un botaniste ont eu lieu le 08 mars 2017. Les différents milieux du site d'étude et ses abords ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet de défrichement.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document.

Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.

 **REMARQUE :** cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable.



### Localisation de l'emprise de la zone à défricher

Avis d'expert relatif à la faune et la flore sur une zone à défricher sur le domaine du Château du Seuil Arie en Provence (13)

#### Légende

 Emprise de la zone à défricher

## 2 Bilan des données consultées

Bibliographie relative au site d'étude*	
<p>Fiche ZNIEFF : Henri MICHAUD, Stéphane BELTRA, Julien RENET, Mathias PIRES, 2016.- 930020188, CHAÎNE DE LA TREVARESSE. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <a href="http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020188.pdf">http://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930020188.pdf</a></p>	<p>Espèces présentes au sein de la ZNIEFF :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Flore patrimoniale essentiellement liée aux agrosystèmes extensifs : Gagée des champs (<i>Gagea villosa</i>), Nonée pâle (<i>Nonea pallens</i>), Phléole en panicule (<i>Phleum paniculatum</i>).</li> <li>- Pelouses possédant quelques peuplements de l'Ophrys de Bertoloni.</li> <li>- Cortège relativement classique mais intéressant de l'avifaune des garrigues et agrosystèmes secs traditionnels méditerranéens (Circaète Jean le Blanc, Outarde canepetière, Oedicnème criard, Grand Duc d'Europe, Chevêche d'Athéna, Petit Duc scops, Huppe fasciée, Guêpiers, Bruants proyer et ortolan.</li> <li>- Le Lézard ocellé et le papillon Proserpine complètent le cortège d'espèces méditerranéennes inféodées aux garrigues et autres milieux secs, ouverts et le plus souvent rocaillieux.</li> </ul>
<p>Schéma Régional de Cohérence Écologique PACA</p> <p>Rapport de présentation et PADD du PLU de Rognes approuvé le 15/12/2016</p>	<p>Aire d'étude incluse dans un réservoir de biodiversité des milieux forestiers « à préserver » à l'échelle locale et régionale.</p>

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
SILENE Flore	CBNMED	Flore	Mars 2017	Aucune donnée n'existe sur l'aire d'étude. Plusieurs espèces protégées et/ou patrimoniales sont mentionnées dans un rayon de 2 km autour du site. Il s'agit principalement d'espèces des cultures et friches ( <i>Vaccaria hispanica</i> , <i>Delphinium orientale</i> , <i>Gagea villosa</i> , <i>Conringia orientalis</i> , <i>Turgenia latifolia</i> ). Notons aussi la présence de l' <i>Ophrys provincialis</i> et du <i>Dictamnus albus</i> .
SILENE Faune	CEN PACA	Faune	Mars 2017	Avec une recherche sur la commune de Rognes, des espèces protégées et/ou patrimoniales sur le site d'étude ont été identifiées. On notera : la Zygène cendrée, le Lucane cerf-volant, l'Ecureuil roux, l'Hirondelle rousseline, le Rollier d'Europe, le Grand-duc, le Guêpier d'Europe, l'Aigle de Bonelli, le Tichodrome échelette, la Huppe fasciée, le Grand corbeau, la Bondrée apivore, le Castor d'Europe et le Hérisson.
Faune.PACA	LPO	Faune	Mars 2017	Avec une recherche sur la commune de Rognes, de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs protégées sont présents, parmi 120 espèces au total. On notera notamment l'Engoulevent d'Europe, le Bruant zizi, les Chouettes hulotte et chevêche, le Grand-duc d'Europe, le Torcol fourmilier, le Circaète, les fauvettes méditerranéennes, le Pipit rousseline, le Rollier d'Europe, le Serin cini, le Tarier pâle et la Tourterelle des bois. Cette même recherche a également révélé la présence de 1 espèce de reptile patrimoniale protégée : le Psammodrome d'Edwards ainsi que d'une espèce d'amphibien : le Crapaud calamite. Pour ce qui est des mammifères protégés et/ou patrimoniaux : la Genette commune et le Lapin de garenne sont présents, ainsi que l'Ecureuil roux, le Campagnol amphibie et le Putois d'Europe.

### Bibliographie relative au site d'étude\*

				Enfin, pour les rhopalocères protégés : la Diane, la Proserpine et le Damier de la succise.
--	--	--	--	---

\* Données de moins de dix ans

### Acteurs régionaux consultés

Alex WOLFF, responsable du Pôle 13 du CEN PACA	Contact par mail du 13/03/2017	Demande de consultation d'un rapport scientifique mentionné dans la fiche ZNIEFF de la Chaîne de la Trevaresse : « BELTRA S., BIGOT L., CHAULIAC A., PATRIMONIO O., TALON B.(1991) "Projet de réserve naturelle volontaire sur le secteur Touloubre-Trévaresse (commune d'Aix-en-Provence). Rapport scientifique. Rapport non publié CEEP 49 p. + 1carte." » <b>Pas de réponse.</b>
Agglomération du Pays d'Aix	Contact par mail du 13/03/2017	Demande de consultation du SCOT du Pays d'Aix approuvé le 17/12/2015. <b>Pas de réponse.</b>

### État des connaissances avant investigations de terrain

FAIBLE et ANCIEN

MOYEN ou VARIABLE et RECENT

BON et RECENT

### État de conservation et fonctionnalité des milieux

Les habitats présents sur le site se situent au sein du boisement de la ZNIEFF Chaîne de la Trevaresse. La majeure partie du site d'étude est ainsi constitué d'un milieu fermé composé de pinède et chênaie assez jeunes. Ces boisements ont en effet remplacé des zones anciennement cultivées et sont donc peu matures. Ils sont toutefois favorables à quelques espèces forestières protégées mais communes notées dans la bibliographie telles que la Tourterelle des bois ou l'Ecureuil roux. Les pistes DFCI qui traversent le site sont débroussaillées de part et d'autre, et ce milieu semi-ouvert est ainsi favorable à d'autres espèces, protégées mais assez communes en Provence, notées dans la bibliographie telles que le Psammodrome d'Edwards, la Zygène cendrée ou la Huppe fasciée.

Au final, ces jeunes boisements sont favorables à une diversité ordinaire mais peuvent ponctuellement accueillir des espèces protégées assez communes dans le secteur. De plus, les arbres étant assez jeunes, ils sont peu favorables à l'utilisation comme gîte pour les Chiroptères.



Zygène cendrée ©Biotope



Psammodrome d'Edwards ©Biotope

### 3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. carte présentée en page suivante.

Zonages règlementaires du patrimoine naturel	
Site Natura 2000 de la Directive Oiseaux FR9310069 « Garrigues de Lancon et Chaines alentour »	Environ 5 km au nord et à l'ouest
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF de type 2 « Chaîne de la Trevaresse »	Englobe l'emprise du projet qui concerne 0,3% des 3069 hectares que recouvrent la ZNIEFF
ZNIEFF de type 2 « Chaîne des Côtes – massif de Rognes »	2,4 km au nord
Autres zonages du patrimoine naturel	
Plan National d'Actions en faveur de l'Aigle de Bonelli - Domaine vital des « Guarrigues de Lançon »	3,7 km à l'ouest

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?	
	OUI	NON
La zone du projet est située à environ 5 km du site Natura 2000 de la Directive Oiseaux FR9310069 « Garrigues de Lancon et Chaines alentour ». Les sites de la Directive Habitats relativement éloignés et aucun lien fonctionnel écologique avec le projet n'est pressenti.	OUI	NON
	Les inventaires ZNIEFF sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux sur le site d'étude, il n'y a cependant aucune implication réglementaire. Ces inventaires sont à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux sur la zone de projet et nous indiquent les espèces à rechercher plus particulièrement sur le terrain. Le site Natura 2000 donnent également des indications quant aux espèces d'oiseaux pouvant fréquenter le site. L'aire d'étude en est toutefois assez éloignée et au vu de ses habitats, il est probable qu'elle ne joue qu'un faible rôle vis-à-vis de l'avifaune du site Natura 2000.	



## 4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km alentours.

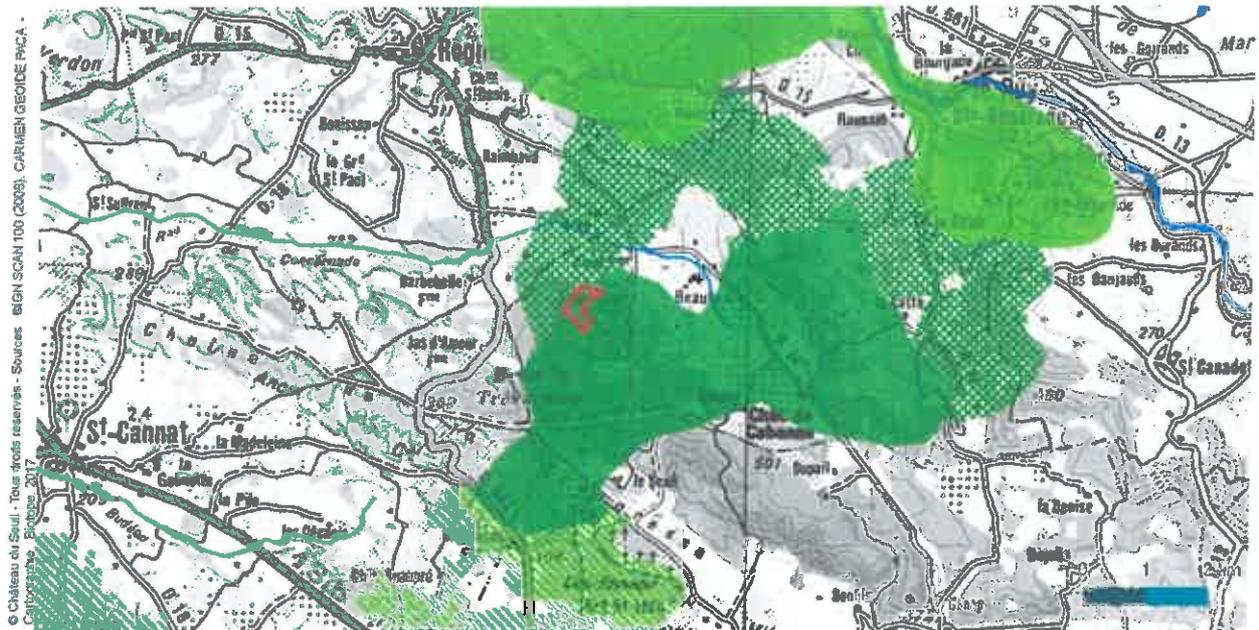
Cf. carte présentée en page suivante.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI
Réservoir de biodiversité	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Basse Provence calcaire Réservoir de la trame forestière « à préserver »	SRCE	Sous-trame forestière	Régional
Chaîne de la Trévaresse	Rapport de présentation et PADD du PLU de Rognes approuvé le 15/12/2016	Sous-trame forestière	Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?			OUI
Corridor écologique	Source	Sous-trame	Niveau d'intérêt
Basse Provence calcaire Corridor de la trame forestière « à préserver »	SRCE	Sous-trame forestière	Régional
Corridor principal de la Chaîne des Trevaresse Corridor secondaire entre la Chaîne de la Trevaresse et les Ribières	Rapport de présentation et PADD du PLU de Rognes approuvé le 15/12/2016	Sous-trame forestière	Local

### Points de vigilance / Commentaires

La zone à défricher appartient au réservoir de biodiversité forestier constitué par les boisements de la Chaîne des Trevaresse. Ce réservoir de biodiversité a été identifié à plusieurs échelles : PLU de Rognes, SCOT du Pays d'Aix et SRCE PACA où il est qualifié comme étant « à préserver ». Le projet engendre la perte d'environ 9 ha d'habitat favorable aux espèces inféodées aux milieux boisés dans ce secteur déjà relativement morcelé par les terrains agricoles. Néanmoins, cela représente une surface de 0,1% de ce réservoir de biodiversité et les possibilités de report autour de la zone à défricher existent, notamment sur le domaine du Château du Seuil qui comporte plus de 260ha de forêt classée en espaces boisés classés. Le projet n'engendre pas de rupture de corridor écologique à l'échelle régionale ou locale.



© Château du Seuil - Tous droits réservés - Sources : IGN SCAN 100 (2009), CARMEN GÉOIDE PACA - Cartographie : Biotope, 2017



### Extrait du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Avis d'expert relatif à la faune et la flore sur une zone à défricher sur le domaine du Château du Seuil Aix en Provence (13)

#### Légende

Emprise du projet de défrichage

#### Trame bleue SRCE

- Zones humides et plans d'eau SRCE
- Cours d'eau SRCE

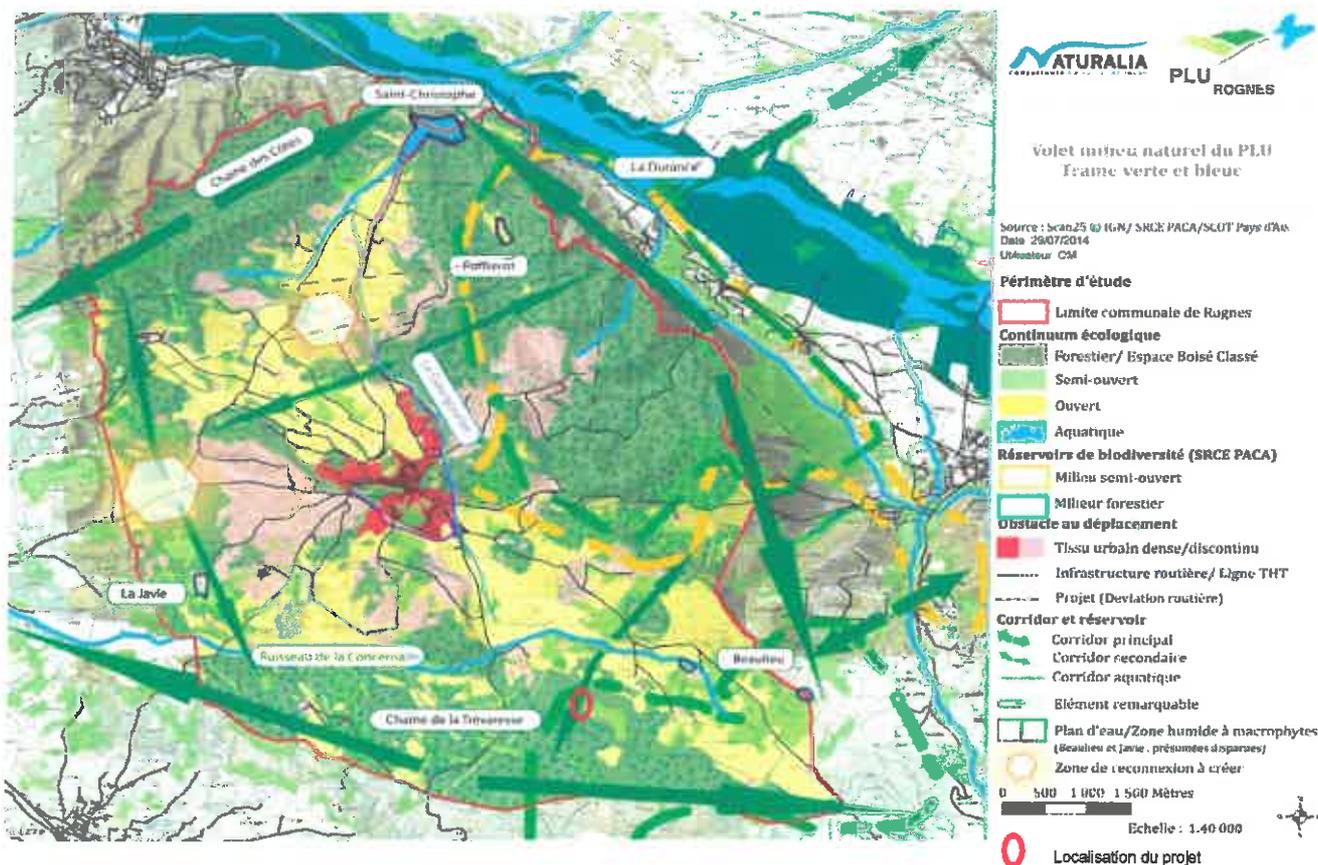
#### Corridors écologiques SRCE

- A préserver
- A remettre en bon état

#### Réservoirs de biodiversité SRCE

- A préserver
- A remettre en bon état





Cartographie de la trame verte et bleue à l'échelle du territoire communal de Rognes, extrait du rapport de présentation du PLU approuvé le 15/12/2016.

## 5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?		NON
Zone humide	Source	Localisation
Aucune zone humide connue	SRCE, inventaire départemental des zones humides (donnée SIG téléchargeable sur le Geo-IDE PACA), reconnaissance de terrain du 08/03/2017.	Sur l'emprise du projet et son aire d'influence.

### Points de vigilance / Commentaires

Aucune zone humide susceptible d'être affectée par le projet n'est référencée sur l'aire d'étude. Les prospections de terrain effectuées le 08/03/2017 ont confirmé cette absence de zone humide.

## 6 Repérage de terrain

### Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude (avant démarrage des travaux) présentait un caractère :

Artificiel Site dominé par une mosaïque de milieux artificiels ou anthropisés	<b>Plutôt naturel</b> <b>Site occupé par une mosaïque de milieux naturels et de milieux artificiels</b>	Naturel Site dominé par un milieu naturel homogène
--	--	---

Le site du projet, d'une emprise de 9 ha s'élève à une altitude d'environ 400 m (étage bioclimatique mésoméditerranéen) et appartient au domaine biogéographique de la basse Provence calcaire. Il correspond à des terrains calcaires en pentes douces orientés nord-ouest et sud-ouest, nivelés par d'anciens murets de pierre sèche qui en révèlent l'usage agricole passé.

Les coupes d'arbres ayant déjà eu lieu sur l'aire d'étude, l'état initial a été reconstitué sur la base d'une analyse des photos aériennes et des habitats naturels environnants.

### Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :

## Principaux milieux présents



### **Boisement de Pin d'Alep et matorral arborescent à Chênes sempervirents (Code CORINE 32.1)**

Cet habitat forestier est dominé par le Pin d'Alep qui constitue une phase pionnière d'une chênaie sempervirente. La strate arbustive haute est constituée de Chênes vert et de quelques Chênes pubescents. L'Ajonc de Provence (*Ulex parviflorus*) et le Chêne kermès colonisent les trouées où la lumière pénètre le sous-bois. La strate herbacée, peu dense, est constituée d'espèces sciaphiles. La végétation traduit globalement des conditions xériques.

Cet habitat pourrait évoluer à long termes vers un état mature pouvant être rattaché à l'habitat d'intérêt communautaire 9340 « Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia ». Bien que communes en basse Provence calcaire, les chênaies offrent un habitat pour de nombreuses espèces, en particulier lorsqu'elles forment des massifs peu fragmentés.



### **Boisement de Pin d'Alep débroussaillé**

Cet habitat correspond à l'état débroussaillé de l'habitat décrit précédemment. L'ouverture du milieu permet à la strate herbacée et aux ligneux bas de s'exprimer. On observe notamment la présence du Brachypode (*Brachypodium retusum* et *B. phoenicoides*), de la Dorycnie (*Dorycnium pentaphyllum* et *D. hirsutum*), la Lavande aspic (*Lavandula latifolia*), l'Aphyllanthe (*Aphyllanthes monspeliensis*), le Thym vulgaire (*Thymus vulgaris*), etc.

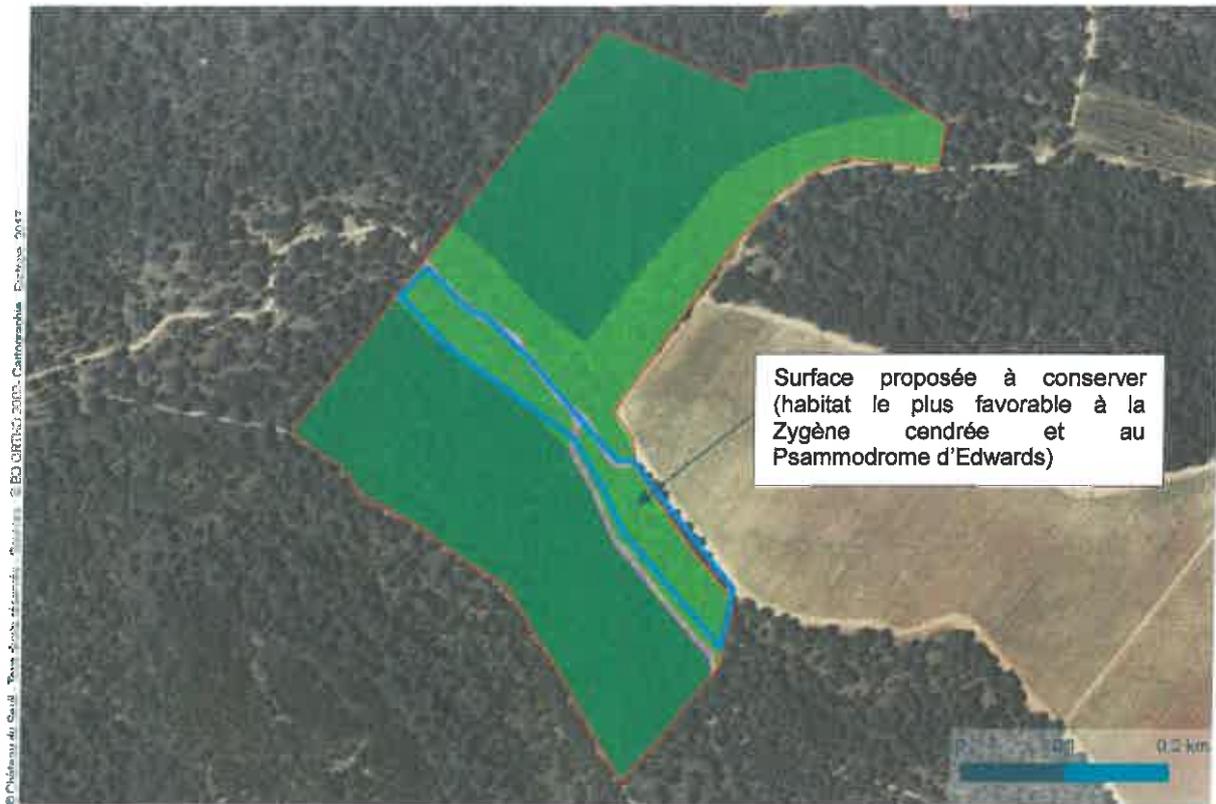
Cet habitat fortement marqué par les interventions anthropiques (débroussaillage aux abords des pistes) offre une plus grande diversité floristique intéressante pour l'entomofaune notamment.



### **Zones artificielles (pistes) (Code Corine 8 – Code Natura 2000 : aucun)**

Les pistes qui recoupent l'aire d'étude sont peu ou pas végétalisées. La flore éparsée est composée d'espèces à caractère rudéral tels que la Fausse Roquette (*Diplofaxis eruroides*), le Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), l'Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), etc.

Ce milieu anthropisé ne présente pas d'intérêt particulier sur le plan floristique.



© Château du Seuil - Tous droits réservés - 2017 - BO 000000000 - Cartographie - Octobre 2017



### Habitats potentiels avant travaux

Avis d'expert relatif à la faune et la flore sur une zone à défricher sur le domaine du Château du Seuil Aix en Provence (13)

#### Légende

Emprise de la zone à défricher

#### Habitats naturels potentiels

- Boisement de Pin d'Alep et matorral arborescent à Chênes sempervirents
- Boisement de Pin d'Alep débroussaillé
- Zones artificielles (pistes)



Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ? **OUI NON**

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : <input type="checkbox"/> Amphibiens <input type="checkbox"/> Reptiles <input type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux <input type="checkbox"/> Flore <input type="checkbox"/> Insectes		
Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Aucun habitat naturel à enjeu.		
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
<b>Oiseaux</b> : Serin cini, espèce classée Vulnérable sur la liste rouge nationale	Moyen	Protection
Continuités écologiques	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Réservoir de biodiversité de la chaîne de la Trevaresse identifiés dans le PLU de Rognes, le SCOT du Pays d'Aix et le SRCE PACA.	Moyen	Non

Présence de zones humides nécessitant une étude de leurs fonctions ? **OUI NON**

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ? **OUI NON**

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants et/ou qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : <input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens <input checked="" type="checkbox"/> Reptiles <input checked="" type="checkbox"/> Mammifères <input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux <input checked="" type="checkbox"/> Flore <input type="checkbox"/> Insectes		
Végétations ou habitats naturels à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
Aucun habitat naturel à enjeu.		
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Niveau d'enjeu écologique potentiel	Réglementation potentielle
<b>Flore</b> potentielle au niveau des zones ouvertes du boisement (zone débroussaillée et clairières) : - Ophrys de Provence ( <i>Ophrys provincialis</i> (Baumann & Künkele) Paulus, 1988) – Protection régionale – mentionnée à proximité de l'aire d'étude (Source Silene Flore). - Ophrys de Bertoloni ( <i>Ophrys bertolonii subsp. bertolonii Moretti, 1823</i> ) – Protection nationale – mentionnée dans la ZNIEFF « Chaîne de la Trevaresse ». - Fraxinelle blanche ( <i>Dictamnus albus</i> L., 1753) – Protection régionale – mentionnée à proximité de l'aire d'étude (Source Silene Flore).	Moyen	Protection

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI	NON
<b>Insectes</b> : Zygène cendrée <i>Zygaena madamentus</i> : présence de sa plante hôte : la badasse, sur l'ensemble des zones débroussaillées autour des pistes. L'espèce est de plus présente sur la commune, à environ 1km à l'ouest du site. (Source : Silène Faune).	Moyen	Protection
<b>Reptiles</b> : Psammodrome d'Edwards ( <i>Psammodromus edwardsianus</i> ). L'espèce est présente sur la commune (Source : Faune PACA) et les zones débroussaillées en bordure de piste lui sont favorables, notamment les pelouses à Aphyllantes et à Thym.	Moyen	Protection
<b>Oiseaux</b> : présence potentielle d'espèces protégées et menacée ou quasi-menacée d'après la liste rouge PACA et Nationale comme le Rollier d'Europe, le Pic noir, le Torcol fourmilier ou la Tourterelle des bois.	Moyen	Protection
<b>Continuités écologiques potentielles</b>	<b>Niveau d'enjeu écologique potentiel</b>	<b>Réglementation potentielle</b>
Les zones débroussaillées sur le site peuvent servir de corridor de milieux ouverts pour la Zygène cendrée, au sein du massif forestier de la chaîne du Trevaresse. En effet cette espèce est notamment présente sur des habitats similaires à 1km à l'Ouest du site	Faible	Non

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?	OUI	NON
		NON

## 7 Appréciation du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme INTERMEDIAIRE. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.

**Nota. : la présence d'espèces animales protégées mais communes (ex. : Ecureuil roux, Alouette lulu...) correspond au risque réglementaire « standard » lié à la biodiversité. De telles espèces sont en effet présentes sur tous les sites présentant un minimum de caractère naturel.**

RISQUE  
STANDARD

### RISQUE INTERMÉDIAIRE

Le prédiagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques.

La bibliographie et/ou les consultations a/ont mis en évidence une/plusieurs élément(s) représentant un/des enjeu(x) écologiques : Présence d'espèce de faune et de flore protégées à enjeu modéré à proximité de l'aire d'étude.

ET Un/Des élément(s) des Trames Vertes et Bleues ont des conséquences pour le projet Réservoir de biodiversité forestier qualifié comme « à préserver »

Le repérage de terrain a révélé un/des enjeu(x) écologique(s) potentiel(s) Présence potentielle d'espèce de flore protégée et de la Zygène cendrée et du Psammodrome d'Edwards

Le repérage de terrain a révélé la présence avérée ou potentielle d'espèces de faune protégées communes

- Les zonages du patrimoine naturel ont des conséquences faibles sur le projet
- Le repérage de terrain n'a révélé aucune zone humide
- Le repérage de terrain n'a révélé aucun enjeu écologique supplémentaire avéré

## 8 Conclusion - recommandations

Les travaux étant déjà engagés, la réalisation d'inventaires complémentaires ne paraît plus nécessaire. En revanche, 2 mesures sont à mettre en place afin de préserver les espèces potentiellement concernées par le projet et de favoriser la biodiversité sur le site :

- préserver la bande débroussaillée qui longe la piste selon un axe Nord-Ouest/ Sud-Est (voir carte habitat). Ce milieu n'ayant pas encore été défriché, il s'agit de la zone la plus favorable à l'herpétofaune et à la Zygène cendrée notamment.

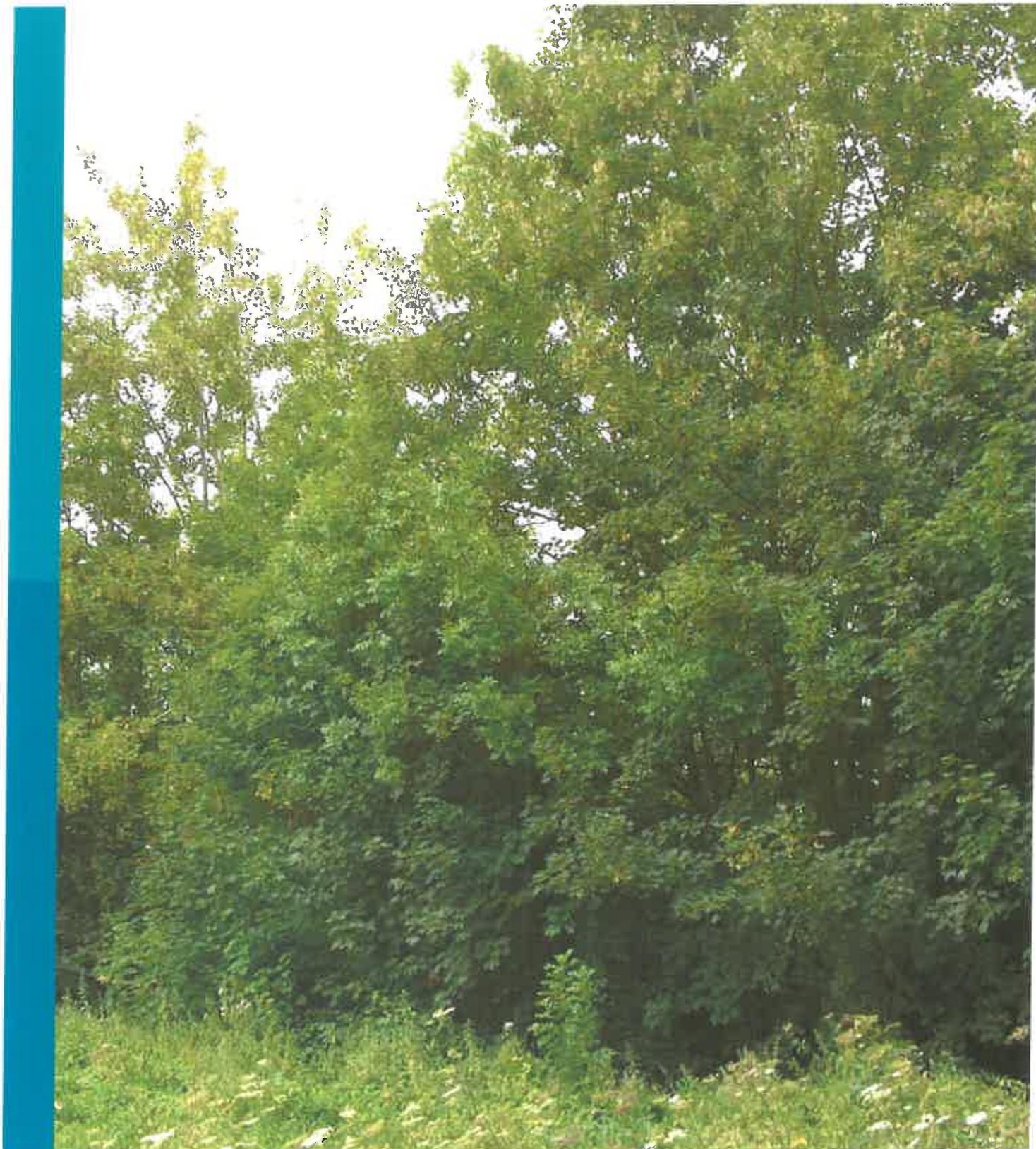
- Prévoir de conserver des bandes enherbées (végétalisation spontanée) entre les rangées de vignes et d'oliviers afin de favoriser la biodiversité locale, notamment pour l'entomofaune.

## Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.

 Il existe trois catégories de zonages d'inventaire du patrimoine nature : les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) de types I et II et les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Contrat N DEV170300321\_1



**Siège social :**  
22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze  
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - [www.biotope.fr](http://www.biotope.fr)